



La ville de Mont-Saint-Martin recrute

Dispositif Adulte relais

Un CDD Médiateur

Accompagnement des jeunes vers l'emploi (h/f)

APPEL A CANDIDATURE

Date limite de candidature : 15/09/2023

Poste à pourvoir le : dès le 01/09/2023 (candidatures néanmoins acceptées jusqu'au 15/09/23 considérant la période estivale)

Type d'emploi : Contrat à durée déterminée de 2,5 mois (fin le 23/11/2023) avec possibilité de renouvellement à hauteur de 3 ans maximum

Temps de travail : Complet

Durée : 35h00

Service d'affectation : Vie locale et dispositif de réussite

Lieu de travail : Service jeunesse

Descriptif de l'emploi :

La commune de Mont-Saint-Martin recherche un médiateur pour le quartier prioritaire du Val Saint-Martin.

Missions :

- Assurer une présence sur les lieux et moments de rassemblement des jeunes dans le but de créer du lien
- Développer l'attractivité des activités proposées pour les jeunes sur le territoire
- Identifier les jeunes du quartier non suivis ou éloignés du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi et relayer les problématiques du quartier repérées et identifiées
- Nouer le contact avec les jeunes : repérer et détecter les demandeurs d'emploi démobilisés, établir le dialogue, accueillir leurs sollicitations, écouter, aider à la formalisation des idées, conseiller, orienter vers les partenaires existants et lieux d'accueil dédiés à l'insertion sociale et professionnelle (Mission locale, Ecole de la 2ème chance, Pôle emploi, Mission intérimaire)
- Aider à la résolution des conflits par le dialogue et la négociation,

- Informer et orienter les jeunes vers les partenaires pouvant répondre aux problématiques rencontrées
- Entretenir des liens réguliers avec les 2 autres adultes-relais intervenant sur la voie publique avec des temps d'échanges d'analyse de pratiques.

Profil recherchés :

Compétences attendues :

- Connaissance des publics dits en difficulté
- Connaissance des services publics, de l'environnement social et professionnel
- Maîtrise de l'outil informatique et d'Internet
- Respect de la confidentialité, de l'impartialité
- Permis B
- Capacités à organiser son temps de travail et à rendre compte de sa mission
- Obligation de rendre compte à sa hiérarchie sur les missions effectuées
- Initier et participer aux différentes activités du service en relation avec les jeunes, accompagnement de groupe (sorties, ateliers, forums ...).
- Rassurer les habitants et créer du lien par une présence active sur l'espace public lors de ses déplacements dans les différentes rues du quartier,
- Contribuer à limiter les troubles à la tranquillité
- Organiser les modalités d'intervention de médiation sociale,
- Orienter, diffuser les informations utiles auprès des habitants,
- Mettre en place des mesures de régulation, de sécurisation, d'alerte lors de conflits et/ou de troubles majeurs entrant, éventuellement, dans le cadre de procédure relevant du contentieux,
- Participer aux différentes animations organisées sur le quartier (fête de quartier, soirées thématiques...),
- Rendre compte de l'exécution de ses missions

Savoir-faire relationnel :

- Savoir communiquer et avoir une bonne capacité d'écoute et de compréhension ;
- Travail en équipe
- Sens de l'organisation ;
- Rigueur, réactivité et disponibilité ;
- Avoir le sens du service public (déontologie et discrétion) ;
- Sens de la confidentialité ;
- Bénéficier d'excellentes qualités relationnelles.

Diplôme / Expérience:

- Niveau Baccalauréat exigé
- Expérience similaire souhaitée
- BAFA représente un atout

Conditions d'emploi :

Peuvent exercer des activités d'adulte-relais les personnes remplissant les conditions suivantes :

- Avoir au moins 26 ans
- Être sans emploi ou bénéficier d'un contrat aidé
- Résider dans un quartier prioritaire de la politique de la ville ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville.

Modalités d'accompagnement, de suivi et d'évaluation de la mission :

- Encadrement hiérarchique.
- Mise en place d'actions de formation de professionnalisation.
- Aide pour faciliter le parcours professionnel du médiateur (VAE, bilan de compétences...).
- Mise en place d'indicateurs (temps de présence, nombre de personnes rencontrées/suivies/aidées...).

Rémunération :

- SMIC
- Avantages : 13ème mois, comité d'œuvre sociale

Les candidats intéressés sont invités à adresser une lettre de candidature par mail motivée à l'attention de Monsieur le Maire de Mont-Saint-Martin.

Les candidatures sont à adresser aux adresses suivantes :

recrutement@mairie-montsaintmartin.fr

lmillet@mairie-montsaintmartin.fr